



**CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL
SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2017**

En exercice :
18 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 3

Absent(s) : 0

Le six novembre deux mil dix-sept, 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice COUCHAUD, Maire.

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Thérèse FRANCE, Claude JAVELLE, Chantal MEDAL, Brigitte BINET, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOILLIER, Cathy SAIGNOL, Fabrice TAILLANDIER, Carole PERRET, Sandrine CHEVET, David MASSACRIER

Le ou les membres excusé(s) :

Frédéric DUFOUR, Philippe DUBREUIL, Patricia CHOMARAT, Stéphane NIGON

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Frédéric DUFOUR à Patrice COUCHAUD, Philippe DUBREUIL à Jeanne MAILLARD, Patricia CHOMARAT à Marie-Noëlle THIOILLIER

Le ou les membres absent(s) :

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL.

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2017.

Intercommunalité

Délibération n°2017-048-DE : Approbation du rapport de la CLECT

Madame MAILLARD présente le rapport de la CLECT réuni le 14 septembre dernier concernant l'évaluation des charges suite au transfert des zones d'activités à la Communauté d'Agglomération Loire-Forez.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité ce rapport.

Intercommunalité

2017-049-DE : Adoption schéma de mutualisation.

Madame MAILLARD rappelle qu'un schéma de mutualisation a été établi à l'échelle intercommunale, et que suite à la fusion-extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération Loire-Forez, il est nécessaire d'adapter ce schéma à l'ensemble des collectivités du territoire.

Madame MAILLARD rappelle les différents services créés dans le cadre de ce schéma de mutualisation et les travaux en cours.

D'autre part, un bilan de ce schéma doit être présenté annuellement à l'ensemble des assemblées délibérantes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité ce schéma de mutualisation.

Voirie

2017-050-DE : Convention de mise à disposition des services pour l'entretien de voirie d'intérêt communautaire.

Mr CHAZAL présente la convention 2017 ayant pour objet de définir les missions pour lesquelles les services de la Commune de CHAMPDIEU sont mis à disposition de la Communauté d'agglomération Loire Forez dans le cadre de l'exécution de la compétence entretien des voies d'intérêt communautaire.

Cette mise à disposition répond à la volonté pour Loire Forez d'assurer l'exercice de ses missions dans les meilleures conditions opérationnelles, tout en limitant dans la mesure du possible ses charges de personnel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette convention.

Enfance

2017-051-DE : Convention de stage pour intervenant musique et demande de subvention auprès du Département de la Loire.

Madame Thérèse FRANCE, adjointe aux affaires scolaires, présente aux membres du Conseil Municipal le projet de l'école primaire suivant pour l'année 2017-2018 : un étudiant de 2^{ème} année du Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI) à l'école de Lyon viendrait à l'école de Champdieu pour assurer dans 1 classe de cycle 1 et 3 classes de cycles 2 et 3, l'initiation et la pratique musicale des enfants. L'indemnité forfaitaire à la charge de la commune est de 2 500 €. Elle est destinée à couvrir les frais de déplacement et le suivi pédagogique du stagiaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette convention.

Ressource humaine

2017-052-DE : Modification du tableau des effectifs : avancement de grade.

Mme MAILLARD, adjointe, informe l'assemblée, que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année.

Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création d'1 emploi correspondant au grade d'avancement.

Mme MAILLARD, adjointe, propose à l'assemblée :

- la suppression de :

♦ 1 emploi d'adjoint technique territorial, à temps non complet à raison de 26 heures hebdomadaires à compter du 31/12/2017,

- la création de :

♦ 1 emploi d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, à temps non complet à raison de 26 heures hebdomadaires à compter du 01/06/2017,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Ressource humaine

2017-053-DE : Avenant à la convention 2015-2017 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion.

Madame MAILLARD présente l'avenant à la convention 2015-2017 relative à l'établissement des dossiers de retraite par le Centre de Gestion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cet avenant.

Ressource humaine

2017-054-DE : Convention d'adhésion au service santé au travail du centre de gestion 2018-2020.

Madame MAILLARD propose à l'assemblée de renouveler la convention d'adhésion au service santé au travail du centre de gestion permettant ainsi à la collectivité d'assurer le suivi médical des agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette convention.

Ressource humaine

Plan de formation mutualisé du Centre de gestion de la Loire 2018-2020

N'ayant pas toutes les données sur ce dossier, Madame MAILLARD propose à l'assemblée de reporter ce point au prochain conseil municipal.

Finances

2017-055-DE : Décision modificative n°3.

Madame MAILLARD, adjointe au maire, soumet au conseil municipal, sur proposition de la commission Finances la décision modificative afin de régulariser les montants des crédits inscrits au budget 2017.

Les écritures de régularisation concernent l'acquisition et la cession du camion-benne, ainsi que l'augmentation de crédits sur la ligne CMJ pour l'acquisition de 2 panneaux d'information installés à l'entrée du city-stade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette décision modificative.

Finances

2017-056-DE : Tarifs 2018.

Mme MAILLARD présente les tarifs 2017 proposés par la commission Finances, lors de sa réunion du 30/10/2017.

Les modifications portent principalement sur les tarifs du cimetière. Un tarif supplémentaire est également proposé : ménage des bâtiments communaux lors des locations à 20 €/heure.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité ces tarifs.

Divers

M. le Maire rappelle que la commune a acquis récemment le local vide dans l'immeuble du Ruillat, afin de procéder à l'extension de la cantine et bibliothèque.

Trois architectes ont été consultés pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux. Le choix de l'un d'entre eux portera sur la cohérence du projet et son coût.

Questions diverses

M. le Maire rappelle la cérémonie du 11 novembre à 10h30 devant le monument aux morts. A cette occasion, les enfants du CMJ citeront les noms des victimes de guerre et les élèves de la classe de CM2 liront des lettres écrites par M. FAUCHET, soldat durant la 1^{ère} guerre.

Compte-rendu des différentes commissions